

Paru dans *Pratiques* n°129-130, juin 2006, pages 21-34

Texte, contexte et discours en questions.

Réponses de Jean-Michel Adam

Q1 *De quel(s) côté(s) du ou des définitions du « contexte » proposées par Catherine Kerbrat-Orecchioni et Georges Kleiber vous situez-vous en tant que spécialiste du texte et/ou du discours ? Et question annexe à J.-M. Adam : maintenez-vous ou non l'équation « discours = texte – contexte » ?*

1.1. « En contexte vs hors contexte » ?

Avant de répondre et en préalable à tout ce qui suit, je dois dire clairement que le concept de *contexte* me pose un problème majeur : une science du contexte est, à mes yeux, tout simplement impossible. J'ai parfois l'impression qu'en reposant la question du contexte, nous rêvons de rendre ce dernier manipulable. Par mesure de prudence, je dirai donc que nous ne pouvons donner que des définitions relatives à un cadre théorique et méthodologique limité. Procéder par couples de concepts comme le propose *Pratiques* est à comprendre comme un essai de théorisation partielle du concept de *contexte*, au sein de ce que j'appellerai un *système de concepts*. C'est à cette réflexion que je me suis employé, en essayant de démêler pas à pas l'écheveau de concepts que les questions de Guy Achard-Bayle mettaient en avant. Ainsi la première question me gêne car j'ai envie de répondre en deux mots : on est toujours « en contexte ». Quand on travaille sur des énoncés, on ne peut travailler « hors contexte » que si on se donne la phrase syntaxiquement définie pour objet ou le phonème phonologiquement délimité. Mais dans ce cas, le système même de la langue considérée n'est-il pas le « contexte » de l'unité (phonèmes ou trait phonologiques, unités morfo-syntaxiques) ?

Cependant, je sais bien que, sous la question posée, il y a cette forte interrogation des frontières qui séparent *texte* et *contexte* comme *interne/externe*, *texte/discours*, *co-texte/situation d'énonciation*, bref *monde des textes/monde social*, et au-delà : *explication de texte* et *histoire littéraire*, *linguistique structurale* et *socio-linguistique*, *formalistes* et *marxistes*, etc. Pour répondre donc honnêtement aux

présupposés de l'enquête de *Pratiques*, je dirai donc qu'une partie de mes travaux¹ se situe dans le champ restreint (« hors contexte ») de la linguistique transphrastique que je distingue du champ plus large de l'analyse textuelle des discours dans mon dernier livre (Adam 2005a). Étudier des phénomènes transphrastiques, c'est nécessairement travailler « en contexte », mais je crois préférable de commencer par remplacer *contexte* par *co-texte*, pour désigner la portée à gauche ou à droite d'unités linguistiques comme les connecteurs argumentatifs, les organisateurs textuels et autres marqueurs de prise en charge énonciative (ou point de vue d'un énonciateur).

Des énoncés peuvent être décrits « hors contexte », c'est-à-dire mis en relation avec le système d'une langue donnée. Des textes peuvent également être étudiés en eux-mêmes et pour eux-mêmes. L'intérêt de cette façon de procéder « hors contexte » réside dans la volonté d'essayer de décrire un énoncé ou un texte le plus méthodiquement possible, en le considérant comme une forme-sens structurée. On peut décrire la dernière phrase de *Nadja* de Breton : « **La beauté sera CONVULSIVE ou ne sera pas** » comme une phrase française assertive. La graphie de « convulsive » en majuscules ne gênera pas beaucoup l'analyse morpho-syntaxique ou lexicosémantique, elle sera tout simplement narcotisée. On peut même entreprendre une description illocutoire de cette assertion et souligner que, pragmatiquement, l'emploi du futur déclenche un acte prédictif qui fait de cet énoncé plus qu'une phrase de la langue, un énoncé dogmatique d'ailleurs détaché typographiquement du corps de la fin de *Nadja*, en position de clause. Mais ces dernières remarques inscrivent la phrase dans le co(n)texte du livre de Breton et ne sont donc déjà plus « hors contexte ». On peut utilement décrire le fonctionnement des majuscules ou d'un adjectif dans l'édition Barbin 1697 des *Fées* de Perrault et en découvrir ainsi la systématique, liée à la progression de l'histoire et à l'opposition des deux sœurs. Cette démarche structurale permet de distinguer le

¹ Je renvoie pour une synthèse sur les travaux actuels de Teun van Dijk sur les « modèles de contexte » et l'idée d'« interface cognitive » très proche de ma position à la synthèse de Raphaël Micheli dans le dernier numéro de *Semen* (n° 21, avril 2006)

système des mêmes unités dans le texte des *Fées* du manuscrit de 1695 ou dans un autre conte. Ce moment descriptif « hors contexte » de l'analyse d'un texte ou d'un énoncé est un moment que je ne renierai pas sous prétexte qu'il n'est plus à la mode ou politiquement correct de parler de structure... Un texte est pourtant une unité qui fait sens comme forme à condition d'en percevoir la structure systémique. C'est tout le problème que pose une « mauvaise » traduction : le mauvais traducteur peut avoir une mauvaise connaissance du système de la langue de départ et/ou de celui de la langue d'arrivée, mais il est encore plus fréquent que la cohérence systémique du texte à traduire lui échappant sa traduction ne reflète pas des choix cohérents respectant la systémique du texte ou en proposant une nouvelle. Un traducteur mauvais, pressé ou distrait ne traduit que des mots, voire des phrases, mais pas un texte. C'est cette absence de « poétique » que dénonce avec force Henri Meschonnic : « Le principe poétique est celui qui fait du texte entier comme discours, historicité et subjectivité indissociables, l'unité » (1999 : 335). Dit autrement : « L'unité n'est pas le mot, mais le texte » (id.). Je dirai que le moment herméneutique de la compréhension d'un texte comme forme-sens ne va pas sans une prise en compte de sa texticité : il n'y a effet de texte (texticité) que si un lecteur éprouve un sentiment d'unité cohésive et cohérente entre des énoncés co-textuels (je parle, à ce propos, de forces centripètes dans Adam 2005a). La première contextualisation est donc celle du texte comme unité co-textuelle d'énoncés.

1.2. « Discours = contexte + texte » ?

Pour aborder le concept de contexte, je dois repartir de la malheureuse reprise (Adam 1990 : 23 & 1999 : 39) de la formule *Discours = Texte + Contexte/conditions de production et de réception-interprétation* et de son symétrique *Texte = Discours – Contexte/conditions de production*. Cette formule, en hésitant entre *contexte* et *conditions de production du discours*, a manifestement son origine dans l'Analyse de Discours française des années 1960-80. Je dirai donc qu'il faut aujourd'hui l'écarter pour deux raisons. D'abord parce qu'elle laisse

entendre une opposition et une complémentarité des concepts de *texte* et de *discours* alors qu'il s'agit de dire que ces deux concepts se chevauchent et se recoupent avant tout en fonction de la perspective d'analyse choisie. Ensuite parce qu'il faut tenir compte de ce que Jacques Guilhaumou (1993 & 2002 : 32) décrit comme le passage d'une conception sociolinguistique de l'AD à sa redéfinition comme « discipline herméneutique à part entière ». Ce tournant herméneutique et plus largement d'ouverture de la linguistique à l'interprétation (Cossutta 2004) ne semble possible qu'à condition de commencer par « récuser la notion de conditions de production, et son corollaire, la situation de communication, en situant les sources interprétatives des textes en leur sein » (Guilhaumou 2002 : 32).

Pour avancer dans ce sens, il est nécessaire de repartir du fait que l'on confond trop souvent le contexte comme « éléments qui complètent ou qui assurent l'interprétation globale d'un énoncé »! **Erreur de syntaxe**, « et « les sites d'où proviennent, soit directement, soit indirectement, c'est-à-dire par inférence, ces éléments »! **Erreur de syntaxe**, « (Kleiber 1994 : 14). Se mêlent alors les données de l'environnement linguistique immédiat (pour moi co-textuelles) et les données de la situation extralinguistique. Il ne faut pas oublier que nous n'avons pas accès au contexte comme donnée extralinguistique objective, mais seulement à des (re)constructions par des sujets parlants et/ou par des analystes (sociologues, historiens, témoins, philologues ou herméneutes). Les informations du contexte sont traitées sur la base des connaissances encyclopédiques des sujets, de leurs préconstruits culturels et autres lieux communs argumentatifs. D'un point de vue linguistique, nous pouvons, dire que le contexte entre dans la construction du sens des énoncés. En effet, tout énoncé, aussi bref ou complexe soit-il, a toujours besoin d'un co(n)texte. Les phrases hors co(n)texte des livres de grammaire, de syntaxe, de sémantique voire même de pragmatique deviennent des énoncés interprétables en faisant appel à un co(n)texte par défaut (Kleiber 1994 : 16). J'écris « co(n)texte » pour bien dire que l'interprétation d'énoncés isolés porte autant sur la (re)construction d'énoncés à gauche et/ou à droite (co-texte) que sur l'opération

de contextualisation qui consiste à imaginer une situation d'énonciation qui rende possible l'énoncé considéré. Cette (re)construction d'un co(n)texte pertinent part économiquement du plus directement accessible : le co-texte verbal et/ou le contexte situationnel de l'interaction. Si, dans une interaction orale, il peut y avoir concurrence entre co-texte et contexte de l'énonciation, à l'écrit, le co-texte est la donnée la plus immédiatement accessible. Si ce co-texte est disponible (ce qui n'est pas le cas des manuscrits altérés par le temps, pages déchirées ou découpées) et s'il s'avère suffisant, l'interprétant ne va pas chercher ailleurs. Dans le cas contraire, sommes-nous acculés à la démarche biographisante et historicisante ?

1.3. « Contexte à l'oral vs à l'écrit »

Il n'est pas étonnant que la position assez radicale dont il vient d'être question émane d'un analyste de discours historiques écrits. À la différence de l'oral, on peut dire que la contextualité de l'écrit « va de texte à texte » (Rastier 1998 : 106). Lorsque François Rastier ajoute qu'à l'écrit « c'est le contexte (intra-² ou intertextuel) qui domine la situation – ou la supplée » (id.), il revient sur un problème théorique et méthodologique essentiel. En dépit de la continuité qui fait que la littérature se fait bien à partir de la (des) langue(s) de tous et réélabore les genres discursifs ordinaires et savants pour en faire des genres littéraires, la matérialité scripturale est fondamentalement différente de l'oralité. Cela a été largement dit, dans les années 1960, par Jacques Derrida, Julia Kristeva ou Jean Peytard. Il est temps de reprendre, dans le cadre cette fois de l'analyse de discours et d'une théorie linguistique du texte, cette question de la différence radicale du langage écrit et de la parole orale. D'autant plus que nous sommes mieux armés aujourd'hui pour traiter des faits mixtes qui permettent de complexifier cette dichotomie en portant notre attention sur les écrits oralisés (discours politiques ou conférences, contes écrits pour être dits comme ceux d'Andersen et de Perrault), sur les transcriptions de l'oral (interview journalistique, discours direct), sur le style oralisé des écrivains (littérisation des parlers ordinaires, populaires ou

² Je préfère, pour ma part, parler de *co-texte* plutôt que de « contexte intra-textuel ».

mondains), sur la présence du rythme et donc d'une forme d'oralité dans l'écrit (dans le vers et les slogans, dans la phrase périodique de la prose). Depuis les travaux anthropologiques sur l'origine de l'écriture, on sait que l'importance cognitive de la scripturalité se fonde sur la possibilité du retour, de la relecture, de la création d'un volume et d'une spatialisation du dit dans la page. Les différences de corpus et l'opposition entre énonciation en situation d'interaction verbale directe et énonciation écrite expliquent que ce que disent J. Guilhaumou et Catherine Kerbrat-Orecchioni ne se situe pas dans le même cadre méthodologique d'analyse de corpus.

Pour répondre vraiment à la question qui traîne autour de celle de « contexte », à savoir la prise en compte ou non de la situation « extralinguistique » de production des énoncés, j'ai choisi de repartir d'un article de Georges Mounin intitulé « La notion de situation en linguistique et en poésie », publié en 1966 dans *Les Temps modernes*. Dans ce texte, le linguiste spécialiste par ailleurs de René Char³ dresse un bilan qui, de Priscien (au Ve siècle) à Martinet et Prieto, en passant par Bréal et Gardiner, lui permet d'affirmer « que la *situation* est un fait linguistique, donc de la compétence du linguiste ; que la *situation* est une unité d'analyse de l'énoncé linguistique ; que cette unité a une valeur fonctionnelle, à côté des autres unités du code » (1969 : 263). Tout naturellement, au terme de ce premier bilan, il pose la question : « *que devient la situation dans les énoncés écrits ?* » Se référant alors à Blinkenberg, Coseriu et Martinet, il souligne que les énoncés écrits sont relativement indépendants d'une *situation* que le « contexte verbal » doit bien prendre en charge ou créer. Il faut bien « compenser d'une manière ou d'une autre cette absence de la situation, ou du moins de beaucoup d'éléments de la situation, dans le message écrit » (1969 : 265). Rien là de très nouveau pour un lecteur du début du XXIe siècle, mais Mounin ne tirant pas toutes les implications de cette observation des données du contexte-situation propre à l'énonciation écrite, les

³ Je parle de la lecture de Char par Mounin dans un hommage critique pages 107-124 du *Style dans la langue* (Paris-Lausanne, Delachaux & Niestlé, 1997)

choses se gâtent lorsqu'il tire « les conséquences de ces propositions linguistiques quant à l'analyse de la poésie » (266). Son article a en effet pour but de « démontrer le rôle fondamental de la situation dans la saisie des messages linguistiques et surtout quand ces messages sont des poèmes » (1969 : 279). C'est ainsi qu'il propose, tout simplement, de lever les ambiguïtés de poèmes d'Eluard et de Char en cherchant, au moyen du cadre historique et de la biographie des deux poètes, à « reconstruire la situation capable de fournir une lecture univoque du texte » (281). On voit tout de suite le présupposé : le rétablissement de la situation reposant sur une conception d'une certaine transparence de la communication en interaction directe, il est possible de rétablir le sens des énoncés. Il emploie des termes à la mesure de cette prétention : « lecture véritable » et « juste » (284). Selon lui, pour « lire totalement l'*Anabase* ou *La Débâcle* d'Emile Zola » (284-285), il faut que le lecteur ait vécu l'expérience de la retraite ou de la débâcle et qu'il projette son expérience vécue sur les textes. Cette position repose sur une définition communicationnelle de la poésie : « dire pour plusieurs ce qui dans le vécu individuel avait été jusque-là ineffable » (269). Lorsque Char écrit, dans *Fureur et mystère* : « Rouge-gorge, mon ami, qui arriviez quand le parc était désert, cet automne, votre chant fait s'ébouler des souvenirs que les ogres voudraient bien entendre », selon Mounin, il faut avoir vu personnellement un rouge-gorge et la « clé situationnelle » (275) du lexème « ogres » se trouve dans la date de publication : « Cette clé, ici, c'est la réintégration du poème dans le contexte du volume dont il est tiré, *Feuillets d'Hypnos* (1946), carnet de route de la Résistance, qui suffit à faire lire correctement les ogres comme étant les nazis » (275). Si Mounin reconnaît, citant Coseriu, « le caractère proprement linguistique du commentaire philologique » (284), c'est en réduisant la « mission » de la philologie : « révéler les situations dans le cadre desquelles le texte étudié acquiert son plein sens » (284). Rétablir le sens par la situation-contexte, c'est rétablir la Parole, comme l'ont conjointement entrepris philologie et herméneutique religieuses. L'obstacle herméneutique que présente ce type de convocation du

contexte-situation (macro ou micro) tient à son fondement religio-littéraire au moins aussi préoccupant que les limites de l'approche structuralo-formaliste.

Profitant de ce que C. Kerbrat-Orecchioni définit comme « macro- et micro contexte », je dirai que la situation d'énonciation doit être considérée sous l'angle de la production (énonciation et ré-énonciations successives des textualisations éditoriales) et de la lecture-interprétation toujours changeante. J'ai étudié en ce sens la variation du sens de l'« épître à Mademoiselle » qui sert à la fois de dédicace sur un axe de co-énonciation avec la dédicataire et de préface sur un autre axe, celui de la lecture des « contes » de Perrault par les lecteurs de la fin du XVIIe siècle à nos jours (Adam 2002). En fait, tout texte construit – je dirai, avec Jean-Blaise Grize, *schématise* – de façon plus ou moins explicite son contexte d'énonciation. Cela peut être très brièvement fait lorsque de Gaulle prononce son discours de Montréal du 24 juillet 1967 (Adam 2004), plus longuement au début de l'appel du 18 juin 1940 où sa légitimité à proférer un appel à la désertion et à la Résistance ne va pas de soi (Adam 1999 : 139-155), plus longuement encore lorsque le président Giscard d'Estaing, à Verdun-sur-le-Doubs, le 27 janvier 1978, consacre les cinq premières et dernières minutes du discours à légitimer sa prise de parole dans le cadre d'élections législatives (Adam 1994 : 255-271).

Ce que Frédéric Cossutta et Dominique Maingueneau (2004a) disent de l'œuvre littéraire ou philosophique peut être dit de tout discours écrit ou oralisé :

L'œuvre s'énonce à travers une situation qui n'est pas un cadre préétabli et fixe : elle présuppose une scène de parole déterminée qu'il lui faut valider à travers cette parole même. L'œuvre se légitime à travers une boucle paradoxale : à travers le monde qu'elle met en place, il lui faut justifier tacitement la scène d'énonciation qu'elle impose d'entrée. (Cossutta 2004 : 206)

Cette remise en cause des concepts de « conditions de production » et de « situation » explique pourquoi aussi bien l'appel du 18 juin que « Vive le Québec libre ! » ne deviennent des actes de discours possibles qu'au terme d'une (re)définition-schématization de la situation politique d'énonciation. En dépit des contraintes de la politique internationale, De Gaulle accomplit des actes de

discours légitimés à la fois par la dynamique interne de chacun de ses textes et par chacune de ses (re)définitions-schématisations du contexte. La frontière entre l'extralinguistique et le linguistique est ainsi redéfinie.

1.4. Un exemple d'André Breton

Quand on lit une phrase aussi hermétique que la clause de *Nadja* – « **La beauté sera CONVULSIVE ou ne sera pas** » peut-on procéder autrement que Mounin ? On doit d'abord chercher dans le co-texte à gauche (puisqu'il n'y a plus rien à droite et que le livre est fini) une aide à la désambiguïsation de ce mystérieux énoncé. La contextualisation opère à partir de la mémoire du texte qu'on vient de lire et de la mémoire des textes qu'on a lu. On peut ainsi passer de la fin de *Nadja* à l'œuvre de Breton et reprendre le début de *L'Amour fou*. Dans ce qui apparaît alors comme une suite de *Nadja*, Breton revient sur la « beauté convulsive » en précisant : « Les “beau comme” de Lautréamont constituent le manifeste même de la poésie convulsive ». Ainsi se crée un intertexte dans lequel l'énoncé mystérieux prend sens : celui d'une poésie écrite après *Les Chants de Maldoror* et les *Poésies* d'Isidore Ducasse. Mais dans le domaine de mémoire du mot graphié en majuscules « CONVULSIVE » entre également une définition médicale de la convulsion qu'actualise d'ailleurs le début de *L'Amour fou* : « Il ne peut, selon moi, y avoir beauté – beauté convulsive – qu'au prix de l'affirmation du rapport réciproque qui lie l'objet considéré dans son mouvement et dans son repos ». On retrouve là le sens de « convulsion » donné par le *Larousse du XXe siècle*, dans son édition de 1929, contemporaine du texte de Breton : « Méd. Contractions musculaires, involontaires et instantanées, locales et intéressant un ou plusieurs groupes musculaires, ou généralisées à tout le corps ». Le contexte à gauche de la fin de *Nadja* vient éclairer également l'épithète médicale et renforcer l'intertexte des « beau comme » de Lautréamont :

[...] ni dynamique ni statique, la beauté je la vois comme je t'ai vue. [...] Elle est comme un train qui bondit sans cesse dans la gare de *Lyon* et dont je sais qu'il ne va jamais partir, qu'il n'est pas parti. Elle est faite de saccades [...] La beauté, ni dynamique ni statique. Le cœur humain, beau comme un sismographe.

Le Larousse du XXe siècle ajoute un sens figuré qui nous met sur une autre piste intertextuelle : « Fig. : *Les CONVULSIONS du désespoir. Les CONVULSIONS politiques* ». Outre la même graphie en majuscules de la forme nominale de l'adjectif, cette définition nous guide vers une autre phrase présente dans l'interdiscours et dans la mémoire intertextuelle. Élu chef du pouvoir exécutif de la République française par l'Assemblée nationale, en février 1871, Louis-Adolphe Thiers, dans un message adressé à l'Assemblée nationale du 13 novembre 1872, a résumé sa conception politique par cette phrase : « La République sera conservatrice ou elle ne sera pas ». Si l'on fait entrer cet énoncé politique dans le contexte de la clause de *Nadja*, en tenant compte du fait que la phrase de Breton vient après deux paragraphes en italiques, copiant un fait-divers tragique trouvé en « une » dans *Le Journal* du 27 décembre 1927, on peut dire qu'on a affaire à un collage-détournement de nature à la fois littéraire et politique. Dans le champ littéraire, cette phrase se présente comme une application de la poétique de Lautréamont-Isidore Ducasse, et de son jeu favori avec le plagiat-détournement des phrases des « Grandes-Têtes-Molles » : « Le plagiat est nécessaire. Le progrès l'implique. Il serre de près la phrase d'un auteur, se sert de ses expressions, efface une idée fautive, la remplace par l'idée juste » (*Poésies II*, édition établie par J.-P. Goldenstein, Presses-Pocket, 1992 : 275). Dans le champ politique et révolutionnaire de l'engagement surréaliste, le détournement de la phrase-« idée fautive » de celui qui fut chargé de réprimer si durement l'insurrection – Pierre Larousse dirait les *convulsions politiques* – de la Commune devient particulièrement pertinent. La presque identité de structure syntaxique se prolonge dans les échos des signifiants *CONSerVatrICE* et *CONVulsIVE* : même syllabe d'attaque et redoublement du phonème /s/ dans le premier, /v/ dans le second et, pour finir le mot, appui sur la même voyelle /i/ suivie d'une des deux consonnes /s/ ou /v/ et d'une finale muette identique : /is-/ et /iv-/. La phrase-clause de Breton n'a donc pas qu'un intertexte mais plusieurs : non seulement *Nadja* renvoie à *Aurélia* de Nerval, mais les intertextes des *Chants de Maldoror* et des *Poésies*

croisent la phrase de Thiers et le discours médical de la neuropsychiatrie et de la psychanalyse (on retrouve ainsi Nerval).

1.5. Le contexte comme mémoire (inter)discursive

On voit, à travers cet exemple, que, réalité à la fois historique et cognitive, le contexte est inséparable de la mémoire intertextuelle et n'est donc pas une donnée situationnelle extérieure au(x) sujet(s) :

Contexte linguistique, situation extralinguistique, connaissances générales se retrouvent tous traités mémoriellement : ils ont tous le statut de représentation interne, même s'ils se différencient quant à l'origine et au niveau de la représentation (mémoire courte, mémoire longue, etc.). (Kleiber 1994 : 19)

L'interprétation de toute schématisation discursive (Adam 1999 : 101-117) mobilise des savoirs partiels, utiles momentanément. Elle peut convoquer des savoirs encyclopédiques stockés en mémoire à long terme, mais elle opère prioritairement avec des savoirs (énoncés et textes) disponibles en mémoire de travail et à court terme. D'un point de vue co-textuel, une fois apparue, une unité linguistique devient le support potentiel de reprises : en d'autres termes, les entités textuelles apparues deviennent des candidats potentiels d'anaphores et « employer un anaphorique, ce n'est rien d'autre que marquer une énonciation comme relative à un certain état de la mémoire » (Berrendonner 1983 : 231). Cela explique le fait que nombre d'anaphoriques ne possèdent pas un antécédent précis, identifiable dans le co-texte à gauche ni même à droite et qu'une expression déictique doit moins être définie par le site de son référent que par le fait qu'elle introduit une entité nouvelle (ou seulement renouvelée) dans le co-texte. Berrendonner définit la mémoire discursive comme l'« ensemble des savoirs consciemment partagés par les interlocuteurs » («ensemble_des_savoirs_consciemment_partag») (1983 : 230) et toute interaction comme une opération sur des états de la mémoire discursive pour y provoquer des modifications. En d'autres termes la mémoire discursive est, à la fois, ce qui permet et ce que vise une interaction verbale. La mémoire discursive n'est pas tant alimentée en permanence par des événements de la

situation extralinguistique que par les énoncés portant sur ces événements et constituant eux-mêmes des événements. Cette notion de *mémoire discursive* a été reprise et développée par Sophie Moirand dans ses travaux sur la presse écrite. Son importante réflexion sur la *mémoire interdiscursive* et les *domaines de mémoire* (Moirand 1999) permet de dire que les propositions énoncées dans un énoncé antérieur – autre partie du texte ou autre texte – font partie de la mémoire discursive des sujets. Ainsi, au-delà de *Nadja*, l'intertextualité de l'œuvre de Breton (début de *L'Amour fou*), le discours médical et les « petites phrases » du discours politique conservateur français font partie du contexte de l'énoncé-clausule de *Nadja* telle que j'entreprends, à titre d'hypothèse d'en (re)construire la mémoire discursive. Cette opération de construction interprétative du sens d'un énoncé passe par un mouvement qui va d'un texte à un autre, de textes à textes. À la différence de Mounin, je ne prétends pas avoir reconstruit philologiquement tout le vrai et bon sens de la phrase d'André Breton. Je n'ai pas prétendu la replacer dans sa « situation », j'ai seulement proposé des éléments de possibles contextualisations.

Q2 *En quoi le contexte ou les contextes est-il ou sont-ils caractéristiques et spécifiques de votre travail ou de vos travaux de chercheur et de votre domaine ou de vos domaines de recherche ?*

2.1. La genericité du texte comme contexte premier

Dans mes travaux de linguistique textuelle, le *contexte* a pu paraître exclu ou mis en retrait par la formule qui le liait au *discours* et le découplait de la définition que je donnais du *texte*. On aura compris, au vu des remarques précédentes, que je crois utile de redéfinir le concept de *contexte* en le diffractant dans un système de concepts plus complexe : le contexte d'un texte donné est dans les genres présents dans l'interdiscours dont il est issu et dans l'intertextualité qu'il mobilise ; le contexte d'un texte est dans les variations historiques de ses éditions, dans les énoncés péri-textuels et les co-textes qui l'entourent matériellement ainsi que dans

les gloses successives dont il a été l'objet par son auteur ou des commentateurs (métatextes). Selon moi, le rôle de l'Analyse de discours n'est pas d'étudier des textes, mais des séries de textes. L'AD établit des séries ou familles de textes et, pour réaliser ce projet, elle dispose du concept de *genres de discours*. Nous sommes nombreux à penser que le concept de genre relie un texte donné à au moins un genre de discours présent dans l'interdiscours d'une communauté socio-historique. Un genre n'est pas une catégorie abstraite et absolue. Chaque groupe social élabore, au cours de son histoire, des systèmes de genres. On peut donc parler de systèmes de genres journalistiques, juridiques, religieux, littéraires, scientifiques, etc. C'est en référence à un ou des systèmes de genres qu'un texte est placé dans un *contexte interdiscursif*. Par exemple, l'énoncé-clausule de *Nadja* a pour contexte interdiscursif, à la fois, les discours littéraires de la poésie de Baudelaire à Lautréamont, le discours médical et le discours politique. Cette interdiscursivité constitue très précisément le contexte de l'écriture surréaliste de Breton.

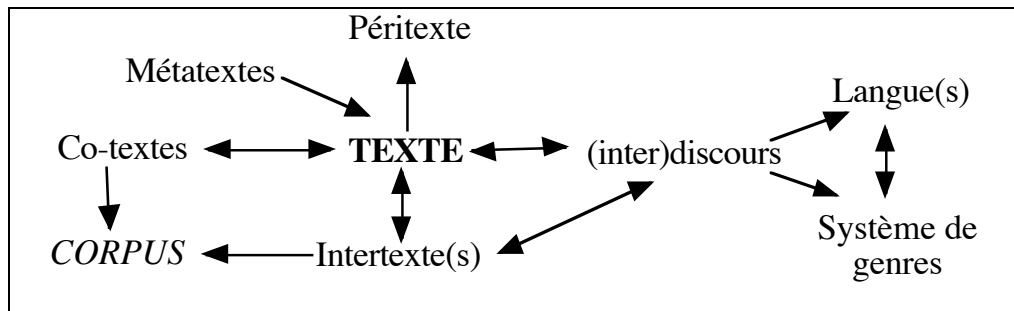
L'*effet de genre* qui accompagne tout *effet de texte* (Adam & Heidmann 2004 : 62) et qui est une de ses premières contextualisations peut être soit convergent soit divergent, en fonction de deux instances de production (l'auteur et l'éditeur) et d'une instance de réception-interprétation (le lecteur-auditeur). Ces trois instances de contextualisation sont elles-mêmes des instances complexes : l'auteur individuel (André Breton, qui est aussi membre d'un groupe) ou collectif (journal, agence publicitaire, instances productrices d'une loi), peut user de pseudonymes et se dédoubler. De Charles Perrault à son fils Pierre, de Romain Gary à Emile Ajar, les exemples ne manquent pas. « L'auteur » du manuscrit des *Contes de ma Mère L'Oye* adressé à Mademoiselle (Elisabeth Charlotte d'Orléans, nièce de Louis XIV), en 1695, et signé « P. P. », des initiales de Pierre Perrault, un des fils du vieil Académicien, n'est pas tout à fait le même que celui qui signe l'édition Barbin de 1697 des *Histoires ou contes du temps passé. Avec des Moralités* et signe l'épître à Mademoiselle : « P. Darmancour ». Même si la personne civile est la même (Pierre

Perrault Darmancour, fils de Charles Perrault), l'éthos n'est plus tout à fait le même et l'incertitude auctoriale demeure entre le fils et le père. Des contes à entendre on est passé aux « histoires ou contes » à lire. Une édition de colportage du début du XIXe siècle comme celle de Delarue (1810) qui intitule le recueil « *Contes des Fées* par Ch. Perrault » change le titre et l'auteur, balayant l'origine auctoriale floue qui fait pourtant partie du contexte de l'œuvre avec son changement de titre (péritexte).

L'édition fait subir à un texte des opérations de textualisation qui recontextualisent le texte en touchant non seulement à sa matière verbale interne (orthographe, typographie, ponctuation des phrases, du discours direct et des paragraphes, voire même des éléments textuels), mais à son péritexte (changements de titre et de nom d'auteur) et à sa facture de recueil (changements des co-textes par modification de l'ordre des textes et/ou ajout des contes en vers de Charles Perrault). Ces variations font bouger le texte lui-même. *La Barbe bleue* ou *Le Petit chaperon rouge* ne sont pas des textes uniques et stables, donnés en soi. Ce sont des objets contextuels produits par une textualisation éditoriale changeante. On voit que les concepts de texte et de contexte ne s'opposent pas aussi clairement quand on interroge la nature de l'objet qu'on pouvait croire le plus évident : le texte comme donnée matérielle.

2.2. Distinguer texte, textualité et textualisation pour repenser le contexte

Nous avons parlé plus haut de l'ouverture intertextuelle du sens des énoncés, si l'on ajoute l'ouverture co-textuelle qui est le fait du recueil de poèmes, de contes ou de nouvelles, mais également de la page de journal, en particulier dans les hyperstructures regroupant plusieurs articles sur un même sujet (Adam & Lugin 2000, Lugin 2000 & 2001). Les co-textes présents à gauche et/ou à droite d'un texte jouent alors un rôle dans la détermination de son sens. Un texte n'est donc pas une entité stable, autonome et fermée, mais bien « contextuelle », si l'on entend par là ouverte à des relations péritextuelles, co-textuelles, intertextuelles et métatextuelles. Nous avons donc affaire à un système de concepts :

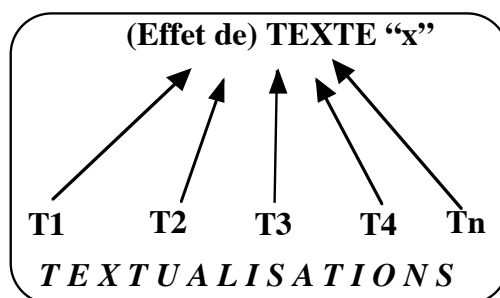


Si tout texte écrit se prête à des lectures renouvelables, superficielles ou profondes, de la part de lecteurs que l’auteur et l’éditeur n’ont pu que conjecturer (modéliser, disait Umberto Eco, dans *Lector in Fabula*), c’est que ses *textualisations* successives dans le temps sont soumises à des re-contextualisations infinies. C’est aussi parce que la *textualité* est plus complexe que le texte, au sens étroit du terme. Le schéma proposé plus haut essaie de décrire les composantes de cette *textualité* qui ouvre le *texte* et remet en cause l’idée d’espace interne et externe au *texte*. La *textualité* est définissable comme cette indissociable relation d’un texte aux énoncés péritextuels qui en délimitent les frontières, aux commentaires qui l’entourent directement ou plus lointainement, et qui pèsent d’une façon ou d’une autre sur le sens. J’ai défini plus haut les énoncés co-textuels par leur co-présence matérielle au sein du recueil de poèmes ou de contes et de la page de journal ou de magazine. La relation de co-textualité est donc une relation facultative entre un texte et d’autres textes co-présents au sein d’un ensemble matériel. Le système de *genres* et la *langue* sont les deux composantes constitutives de l’*interdiscursivité* définie comme *possibilité de formes de discours* disponibles (tant à la production qu’à l’interprétation) dans la communauté socio-discursive des auteurs, éditeurs et lecteurs. Selon une très juste formule de François Rastier : « Aucun texte n’est écrit seulement “dans une langue” : il est écrit dans un genre en tenant compte des contraintes d’une langue » (2004 : 126). Cette généricité, qui place un texte donné dans une société systémique de textes qui change avec la culture des lecteurs et dans le temps historique, est corrélée à la convocation d’intertextes aussi indispensables eux-mêmes que les énoncés co-textuels. On aboutit ainsi à un système qui lie étroitement les concepts de co-texte, péritexte, intertexte et genre

qui, selon moi, définissent la textualité des textes.

2.3. La textualisation comme re-contextualisation

Ce que j'ai esquissé plus haut de la circulation matérielle des textes et de leur(s) édition(s) philologique, commerciale et/ou numérique, nous oblige à questionner le concept de texte sous l'angle de sa textualisation. En fixant un tout autre but que Mounin à la philologie et en complétant ce que je développe dans Adam 2005b, je dirai seulement que l'on doit réfléchir méthodologiquement au fait qu'un texte comme le discours de Montréal du général De Gaulle n'existe pas autrement que sous forme de textualisations diverses, exactement comme la *Chanson de Roland* ou *King Lear* de Shakespeare. Nous n'avons accès qu'à des textualisations que je donne dans Adam 2004 : une version écrite disponible sur Internet et qui semble la version « officielle » du côté des responsables de l'héritage politique du général De Gaulle (appelons-là T1), une version des archives nationales du Canada (T2), une version audio-visuelle disponible sur la toile dans les archives de Radio Canada (T3) dont j'ai proposé une transcription de travail T4 dans Adam 2005a : 56-57. On pourrait de la même manière représenter les différents états de n'importe quel conte de Perrault, ou du fragment 125 des *Caractères* de La Bruyère que j'examine dans Adam 2005a : 58-59 :

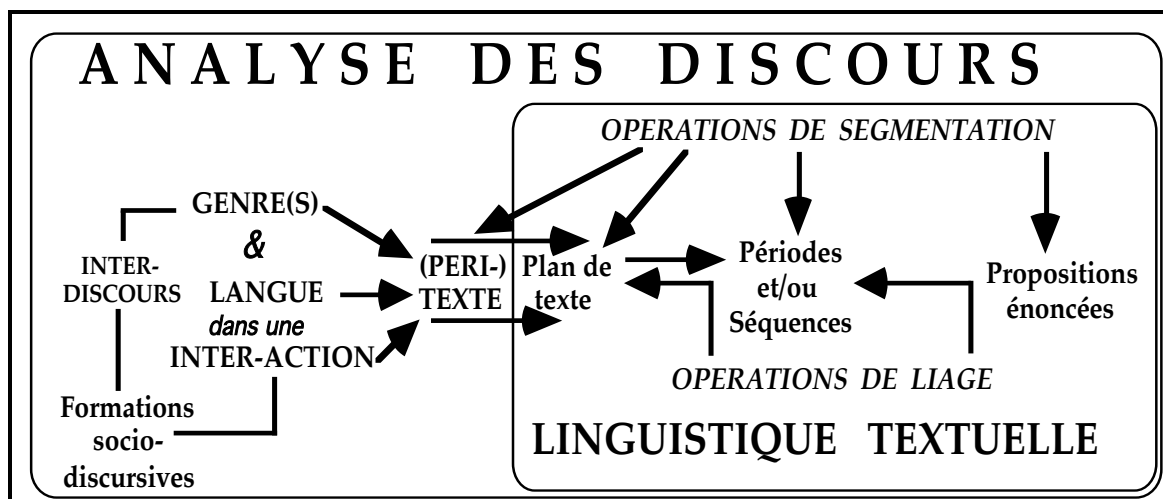


Ce schéma veut seulement signaler que les textualisations successives auxquelles nous avons (ou donnons) accès matériellement, contribuent à la construction d'un effet de texte dit « Le Petit chaperon rouge de Perrault », « La Chanson de Roland », « Le discours du 24 juillet 1967 », « L'appel du 18 juin », « Les chants de Maldoror », etc. Et chacune de ces textualisations est prise dans les données du

« contexte » dont nous avons parlé plus haut qui en font, chaque fois, un fait de discours singulier. Cette réflexion sur le caractère variationnel des textes est importante au regard de l'illusion que provoque leur évidence matérielle. Considéré dans son épaisseur variationnelle, un texte acquiert cette dimension temporelle et matérielle qui est à proprement parler son historicité comme fait de discours. La dichotomie simple entre *texte* et *contexte* perd alors une partie de son évidence. D'un point de vue épistémologique, il faut encore en tirer deux conséquences majeures décrites par Ute Heidmann (2005) : T1, T2, Tn ne sont pas des variantes altérées du « vrai » texte T3 ou d'un autre. Ils sont à lire dans ce qui fait leurs différences (Heidmann 2005b) en passant d'une approche contrastive (phase descriptive) à une méthode comparative (phase interprétative des faits observés). C'est la méthode mise en œuvre par Jean Peytard dans ses analyses des changements de ponctuation et des ratures du nom propre « Dazet » dans les premières éditions du « Chant I » des *Chants de Maldoror* (1971 & 1982), celle que nous avons appliquée à la traduction d'un petit texte de Franz Kafka (Adam & Heidmann 2003) et à la comparaison de deux contes des Grimm et d'Andersen (Adam & Heidmann 2002). C'est également la méthode que je mets en œuvre à propos des appels du 17 et du 18 juin du maréchal Pétain et du général De Gaulle ou d'un poème de Cendrars et du fait-divers qui est à sa source (Adam 1999 : 139-155 & 175-188). Je ne développe pas, en soulignant seulement que ceci explique que je considère l'analyse textuelle des discours comme une « discipline interprétative à part entière » (Guilhaumou 2002 : 32). Je donne à l'établissement « philologique » des textes et à la traduction une importance épistémologique et méthodologique majeure dans le concert des disciplines du texte et de l'analyse de discours. Ceci explique l'insistance, dans mon dernier livre, sur le fragment 128 de La Bruyère et l'introduction d'un chapitre de synthèse centré sur la traduction d'un petit texte en prose de Borges.

Q3-4 M.-A. Paveau & G.-É. Sarfati (2003 : 184) regroupent sous une même étiquette « les linguistiques discursives » (autrement dit les linguistiques du transphrastique) la linguistique textuelle et l'AD... Comment fédérez-vous de votre côté cet ensemble ; et comment le faites-vous au nom du contexte ? Autrement dit, comment vous y situez-vous ?

Je défends l'idée de la nécessité, au sein du champ interdisciplinaire de l'AD, d'une théorie du texte. La linguistique textuelle a selon moi la double tâche de : fournir à l'analyse de discours une redéfinition (non grammaticale, non textualiste-formaliste) du concept de texte et de décrire les agencements d'énoncés élémentaires au sein de l'unité de haute complexité que constitue un texte. Cette dernière tâche l'oblige à théoriser et fournir les instruments de description des relations d'interdépendance co-textuelles qui font d'un texte un réseau de co-déterminations. Mon dernier livre porte sur la description et la définition des différentes unités textuelles ainsi que sur les opérations de textualisation dont, à tous les niveaux de complexité, les énoncés portent la trace : opérations de segmentation (discontinuité de la chaîne verbale qui va de la segmentation des mots à celle des paragraphes et parties d'un texte) et opérations de liage (fabrication du continu) que résume la partie droite du schéma de la page 19 :



À côté de cette linguistique transphrastique qu'illustrent bien les travaux sur les anaphores, sur les connecteurs et sur les temps verbaux, il y a place pour une « linguistique textuelle » plus ambitieuse, entendue dans le sens d'Eugenio Coseriu (1994), c'est-à-dire comme une **théorie de la production co(n)textuelle de sens**,

qu'il est nécessaire de fonder sur une analyse de textes concrets articulée à l'analyse de discours. C'est cette démarche que je propose d'appeler *analyse textuelle des discours*. Il faut donc considérer la partie droite du schéma précédent comme indissociable de sa partie gauche.

Q5 *En fait d'AD, on parle plutôt des AD (cf. la dernière synthèse de F. Mazière)... S'il y a donc une grande diversité des AD, quelle est la spécificité d'une AD linguistique ?*

J'ai répondu à cette question en introduisant des éléments absents de la « synthèse » de Francine Mazière. Je laisse le soin aux représentants d'autres domaines de la linguistique de donner d'autres définitions possibles de la spécificité de l'AD linguistique. J'insiste longuement, au début de mon livre de 2005a (9-18), sur l'importance des propositions d'Emile Benveniste dans son ébauche, fin 1969, d'une définition de la « translinguistique des textes, des œuvres » qui prolonge les interrogations de Ferdinand de Saussure sur la « langue discursive ». Je considère que les réflexions de Mikhaïl M. Bakhtine sur les genres de la parole et sa « metalinguistica », même si elles manquent de propositions descriptives et de concepts linguistiques permettant de définir le concept de genre, dessinent un cadre théorique qui complète partiellement le vide laissé par la brutale interruption des travaux de Benveniste. Après d'autres, c'est très précisément là que je me situe, dans la recherche têtue d'une définition de la « translinguistique des textes, des œuvres » fondée sur la linguistique de l'énonciation et sur la linguistique textuelle.

Q6 *Rançon du succès de vos champs de recherche respectifs ?... Texte et discours sont aujourd'hui au centre des apprentissages (du FLM), du moins des instructions qui les régissent...M. Charolles & B. Combettes (1999) en brossent un tableau et en tirent un bilan contrastés... Quel est votre sentiment à ce sujet ?*

J'essaie de remettre les choses à plat en opérant un travail d'information sur l'évolution de mes positions. C'est difficile depuis la Suisse car j'ai peu de contact avec les enseignants des IUFM et encore moins avec les concepteurs de programmes qui se réfèrent à certains de mes travaux. Ce numéro de *Pratiques* est une bonne occasion de clarifier quelques points. Pour le reste de cette question, je renvoie à ce que j'ai ajouté dans la dernière édition de *Les textes : types et prototypes* (Nathan, coll FAC 2001, dont j'espère pouvoir écrire une nouvelle version, mais les arcanes actuelles de l'édition sont insondables). Je renvoie également aux articles qui m'ont été demandés par deux revues de didactique du français : « Entre la phrase et le texte » *Québec français* n° 128 (Québec, 2003 : 51-54) : « La notion de typologie de textes en didactique du français : une notion dépassée ? », *Recherches* n° 42 (Lille, 2005 : 11-23).

REFERENCES

- ADAM Jean-Michel 1990 : *Éléments de linguistique textuelle*, Bruxelles, Mardaga.
 — 1994 : *Le Texte narratif*, Paris, Nathan, coll. FAC.
 — 1999 : *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan, coll. FAC.
 — 2002 : « Textualité et polyphonie. Analyse textuelle d'une préface de Perrault », *Polyphonie linguistique et littéraire. Documents de travail des polyphonistes scandinaves* n°5, Roskilde, 39-84.
 — 2004 : « Quand dire "Vive le Québec libre !" c'est faire l'histoire avec des mots », *Discours et constructions identitaires*, D. Deshaies & D. Vincent éd., Presses de l'Université Laval, 13-38.
 — 2005a : *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, A. Colin, coll. Coursus.
 — 2005b : « Les sciences de l'établissement des textes et la question de la variation », in *Sciences du texte et analyse de discours. Enjeux d'une interdisciplinarité*, J.-M. Adam & U. Heidmann éd., Genève, Slatkine, 69-96.
- ADAM Jean-Michel & HEIDMANN Ute 2002 : « Réarranger les motifs, c'est changer le sens. Princesses et petits pois chez Andersen et les Grimm », in *Contes : l'universel et le singulier*, A. Petitat éd., Lausanne, Payot, 155-174.
 — 2004 : « Des genres à la généricité. L'exemple des contes (Perrault et les Grimm) », *Langages* 153, Paris, Larousse, 62-72.
- ADAM, Jean-Michel & LUGRIN, Gilles 2000 : « L'hyperstructure : un mode privilégié de présentation des événements scientifiques », in Fabienne Cusin-Berche (dir.) : *Rencontres discursives entre science et politique. Spécificités linguistiques et constructions sémiotiques*, Carnets du CEDISCOR, n° 6, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 133-149.
- BERRENDONNER Alain 1983 : « Connecteurs pragmatiques et anaphores », *Cahiers de linguistique française* 5, Université de Genève.

- COSERIU Eugenio (1980) 1994 : *Textlinguistik. Eine Einführung*, Tübingen/Basel, Francke.
- COSSUTTA Frédéric 2004 : « Catégories descriptives et catégories interprétatives en analyse du discours », in J.-M. Adam, J.-B. Grize et M. Ali Bouacha éd. *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, Dijon, Editions Universitaires de Dijon, 189-213.
- GUILHAUMOU Jacques 1993 : « À propos de l'analyse de discours : les historiens et le "tournant linguistique" (l'exemple du porte-parole pendant la Révolution française) », *Langage & Société* 65, Paris, Maison des sciences de l'homme, 5-39.
- 2002 : « Le corpus en analyse de discours : perspective historique », *Corpus* 1, Université de Nice, 21-49.
- HEIDMANN Ute 2005a : « Comparatisme et analyse de discours. La comparaison différentielle comme méthode », in *Sciences du texte et analyse de discours. Enjeux d'une interdisciplinarité*, J.-M. Adam & U. Heidmann éd., Genève, Slatkine, 99-118.
- 2005b : « Epistémologie et pratique de la comparaison différentielle », in *Comparer les comparatismes*, M. Burger & C. Calame éd., Lausanne, *Etudes de Lettres*, 141-159.
- KLEIBER Georges 1994 : « Contexte, interprétation et mémoire : approche standard vs approche cognitive », *Langue Française* 103, Paris, Larousse, 9-22.
- LUGRIN Gilles 2000 : « Les ensembles rédactionnels : multitexte et hyperstructure », *Médiatiques*, Louvain-la-Neuve, Observatoire du récit médiatique, 34-36.
- 2001 : « Le mélange des genres dans l'hyperstructure », *Semen* n° 13, Besançon, 65-96.
- MAINGUENEAU Dominique 2004a : *Le Discours littéraire*, Paris, A. Colin, coll. U.
- 2004b : « Retour sur une catégorie : le genre », in J.-M. Adam, J.-B. Grize et M. Ali Bouacha éd. *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, Dijon, Editions Universitaires de Dijon, 107-118.
- MESCHONNIC Henri 1999 : *Poétique du traduire*, Paris, Verdier.
- MICHELI Raphaël 2006 : « Contexte et contextualisation en analyse de discours : regard sur les travaux de T. van Dijk », *Semen* n° 21, Besançon, P.U. de Franche-Comté, 103-120.
- MOIRAND Sophie 1999 : « Les indices dialogiques de contextualisation de la presse ordinaire », *Cahiers de Praxématique* n° 33, Montpellier, Université Paul-Valéry, 145-184.
- 2004 : « Le Texte et ses contextes », in J.-M. Adam, J.-B. Grize et M. Ali Bouacha éd. *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, Dijon, Editions Universitaires de Dijon, 129-143.
- MOUNIN Georges 1969 (1966) : « La notion de situation en linguistique et la poésie », in *La communication poétique*, Paris, Gallimard.
- PEYTARD Jean 1971 : « La rature de Dazet, ou la métamorphose du sens », *Littérature* 4, Paris, Larousse, 68-89.
- 1982 : « Les variantes de ponctuation dans le chant premier des *Chants de Maldoror* », in *La genèse du texte : les modèles linguistiques*, C. Fuchs et al. éd., Paris, Editions du CNRS, 13-71.
- RASTIER François 1998 : « Le problème épistémologique du contexte et le statut de l'interprétation dans les sciences du langage », *Langages* 129, Paris, Larousse, 97-111.
- 2004 : « Poétique et textualité », *Langages* 153, Paris, Larousse, 120-126.